

1/ INSCRIPTION À L'ANNÉE : Les 2 parents travaillent en CDI ou CDD

- ◆ Les frais forfaitaires d'inscriptions aux garderies sont de **90 Euros** pour l'année scolaire 2024/2025 par enfant (règlement possible en **espèces avec appoint** ou par **chèque** à l'ordre du « **Trésor Public** »).
- ◆ Le jour d'inscription, JOINDRE IMPERATIVEMENT avec votre paiement un CERTIFICAT DE TRAVAIL avec la mention des horaires de travail.

2/ INSCRIPTION À LA SEMAINE : Si parent(s) en INTERIM ou fréquentation exceptionnelle

- ◆ L'inscription est subordonnée à un ordre de mission. L'inscription se fera à la semaine sur présentation de l'ordre de mission à la mairie.
- ◆ Le tarif sera de **5 Euros** pour la semaine par enfant. Le règlement s'effectuera à la fin de chaque période de vacances scolaires (règlement possible en **espèces avec appoint** ou par **chèque** à l'ordre du « **Trésor Public** »).
- ◆ Le jour d'inscription, JOINDRE IMPERATIVEMENT un ORDRE DE MISSION portant les DATES D'EMBAUCHE.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA RECEPTIONNEE EN MAIRIE SANS CERTIFICAT DE TRAVAIL ET/OU ORDRE DE MISSION.

EN CAS D'IMPAYÉ, LA MAIRIE SE RESERVE LA POSSIBILITÉ DE NE PAS ACCEPTER LE OU LES ENFANTS.

Pour une inscription dès septembre, déposer le dossier complet en mairie **avant le 15 JUILLET 2024.**

Madame Chantal ROBIN
Adjointe au Maire d'Arbent

Monsieur Philippe CRACCHIOLO
Maire d'Arbent



RÈGLEMENT ET HORAIRES GARDERIE (ECOLES PRIMAIRES)

Garderie du matin :

- ◆ La garderie du matin accueille les enfants de **7h35 à 8h00**. Après 8h00, les enfants devront attendre de faire leur entrée à l'heure normale de l'école à 8h05.

Garderie du midi :

- ◆ Pour la garderie de midi, l'enfant sera pris en charge par le Personnel Municipal après la classe, jusqu'à **12h15 au plus tard**.

Garderie du soir :

- ◆ La garderie du soir est ouverte de **16h00 à 18h00**. Seuls les enfants dont les deux parents travaillent ont accès à cette garderie (Certificat de travail ou ordre de mission obligatoire).
- ◆ Les enfants inscrits à la garderie du soir seront pris en charge après l'école à 16h00.
- ◆ De 16h00 à 16h30 les enfants seront en pause dehors (Temps récréatif + goûter fourni par les parents). Durant cette demi-heure, les parents pourront récupérer leurs enfants.
- ◆ Après 16h30 ils rentreront en classe. De 16h30 à 18h00 les enfants feront leurs devoirs en **AUTONOMIE** : cela veut dire que l'enfant est capable de faire ses devoirs tout seul.

Pour rappel les élèves en difficultés peuvent trouver de l'aide soit auprès du centre social et culturel Les Epicéas d'Arbent soit auprès des enseignants de l'école.

Afin de ne pas déranger les enfants qui travaillent :

- ◆ Les enfants non récupérés à 16h30 ne pourront être récupérés par les parents ou les personnes autorisées qu'aux créneaux horaires suivants : **17h00 - 17h15 - 17h30 - 17h45 et 18h00 en se présentant DEVANT** le portail à l'extérieur de l'école.
- ◆ Les parents ou les personnes autorisées sont priés de venir chercher les enfants **à 18h00 dernier délai**.

La mairie se réserve le droit d'appliquer d'éventuelles sanctions (exclusion temporaire voire définitive) à l'encontre des parents négligents et irrespectueux du règlement et/ou en cas de retards répétitifs, jugés pénalisant pour le personnel communal.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION :**Attestations de Travail** : Père Mère **Recu N°** : **Montant** :**Règlement par** : Chèque (Bq et N°) : Espèces**INSCRIPTION GARDERIE PRIMAIRE 2024/2025**

NOM et Prénom de l'enfant :

Date et Lieu de naissance :

N° allocataire de la CAF :

ECOLE CLAVEL **ECOLE PLANET** **CP** **CE1** **CE2** **CM1** **CM2** Fréquence à la garderie : **MATIN** **MIDI** **SOIR** **Qui contacter en cas d'urgence (case à cocher)** : **PERE** **MERE** **AUTRE*****Si *AUTRE** : Nom : N°  :**Responsable légal de l'enfant :****1/ Nom et Prénom du PERE** :

Adresse :

Date de Naissance : N°  Dom/Portable :Employeur : N°  Travail :**2/ Nom et Prénom de la MERE** :

Adresse (si différente de celle du père) :

Date de Naissance : N°  Dom/Portable :Employeur : N°  Travail :**Son représentant légal autorise :** M. - Mme N°  : M. - Mme N°  :

A prendre en charge mon enfant à la sortie de la garderie.

Fait à Arbent, le Signature

Son représentant légal atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement ci-joint de la Garderie.

Fait à Arbent, le Signature